

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

'Houkat
9 Tamouz 5785
5 Juillet
2025
319

Dvar Torah

Après que Moché ait appris qu'il ne rentrerait pas en Terre sainte, suite à l'épisode du «Rocher» (voir Bamidbar 20, 1-13), il envoya immédiatement des émissaires au roi d'Edom pour lui demander l'autorisation de traverser son territoire afin de se rendre en *Erets Israël*. Il lui dit: «Ainsi parle **ton frère Israël**: tu connais toutes les tribulations que nous avons éprouvées. Jadis, nos pères descendirent en Egypte, et nous y avons demeuré de longs jours; puis les Egyptiens ont agi méchamment envers nous et nos pères. Mais nous avons Imploré l'Éternel, et il a entendu notre voix, et il a envoyé un mandataire, qui nous a fait sortir de l'Egypte. Or, nous voici à Kadéché, ville qui confine à ta frontière. Permets-nous de traverser ton pays! Nous ne passerons pas par tes champs ni par tes vignes, et nous ne boirons point de l'eau des citernes; nous suivrons la route royale, sans nous en écarter à droite ou à gauche, jusqu'à ce que nous ayons passé ta frontière» (Bamidbar 20, 14-17).

Le roi d'Edom s'y opposa avec virulence et s'apprêta à partir en guerre contre Israël. Nous voyons dans ce discours mémorable que Moché a rappelé le lien fraternel qui unit Essav (Edom) et Israël («Ainsi parle ton frère Israël»). Pourquoi jugea-t-il nécessaire de mentionner un tel lien? Rapportons deux réponses: **1)** Rachi commente au nom du Midrache Tan'houma: «Il voulait dire au roi d'Edom: Nous sommes frères, descendants d'Abraham, ainsi il est écrit: 'Ta descendance sera étrangère...' (Beréchet 15, 13). C'est à nous deux [Ta descendance' inclut aussi Essav] qu'il appartenait de payer cette dette [l'Exil].» **2)** Le Pa'had David nous explique que Moché vit dans son esprit saint l'Exil actuel, le dur Exil d'Edom, aussi voulait-il enseigner aux Béné Israël qu'Edom était détestable pour deux raisons: **a)** «C'est une Halakha qu'Essav haït Yaacov» (voir Rachi sur Béréchet 33,

4) et pour preuve: Bien qu'Essav et Yaacov aient été frères, que les Béné Israël aient été asservis en Egypte pendant deux-cent-dix ans, et qu'ils aient ensuite passé quarante ans dans le désert et soient sur le point de rentrer dans leur pays, bien qu'ils soient prêts à payer tout ce qu'il faut pour y entrer, le roi d'Edom (issu d'Essav) n'accepte tout de même à aucun prix de les laisser passer par ses frontières. **b)** Edom avait entendu parler de tous les miracles dont Israël avaient bénéficié, et pourtant il ne l'a pas laissé passer par ses frontières pour ne pas être influencé par la reconnaissance du Créateur qu'il y avait chez son frère Israël. Le message de Moché au roi d'Edom est celui que notre âme d'origine divine doit adresser à notre «âme animale», aussi longtemps que nous demeurons en Exil. Notre «âme animale» étant reliée au monde matériel, ce message prend la forme suivante: «C'est vrai, nous, Juifs, sommes physiquement identiques à toutes les Nations; nous avons des besoins matériels que nous devons satisfaire en travaillant et en vivant au sein du monde matériel. Néanmoins, nous ne laisserons pas ce fait obscurcir le but véritable qui est le nôtre dans la vie: Accomplir la mission qui nous a été confiée par D-ieu de sanctifier et d'affiner la matérialité. **Nous cheminerons sur la route du Roi; nous ne dévierons ni à droite ni à gauche des voies de D-ieu.**» Ainsi, en restant fidèles et à ce que nous sommes profondément et à la mission qui est la nôtre, nous mériterons d'être témoins de l'ultime Délivrance du monde et de sa transformation en une véritable Demeure pour D-ieu. Après l'épisode avec le roi d'Edom, les Enfants Israël cèdent et décident de contourner le pays d'Edom. On nous relate ensuite la mort d'Aaron, considérée comme une conséquence du rapprochement d'Israël avec Essav, comme l'indique Rachi (verset 23): «Cela nous apprend que pour

'HOUKAT

Horaires de Chabbat

Hadlakat Nèrot: 21h38
Motsaé Chabbat: 23h01

1) Dans le cas où l'officiant désire monter lui-même à la Thora, une tierce personne devra se tenir à ses côtés («du côté gauche»), puisque la Thora nous a été initialement donnée par Dieu au moyen d'un intermédiaire (car nous n'avons pas reçu la Thora directement de D-ieu, mais par l'intermédiaire de notre maître Moché, comme il l'affirme dans le verset: «Je me tiens entre D-ieu et vous»). De même à présent, la lecture doit se faire avec un intermédiaire. Ainsi, lorsque celui qui monte à la Thora n'est pas l'officiant lui-même, il est considéré comme celui qui reçoit la Thora à l'image des Enfants d'Israël, et l'officiant est tel notre maître Moché (le Séfer Thora représentant la parole même de D-ieu). Cependant, lorsque l'officiant monte lui-même à la Thora, il est considéré comme celui qui la reçoit, d'où le besoin de lui adjoindre une tierce personne qui remplit le rôle de Moché, notre maître, que son âme repose en paix. En récitant la bénédiction finale, il faut penser à faire allusion à la Thora écrite en disant «Achère Natane... Thorat Emeth» (qui nous as donné Ta Thora, Thora de vérité), et à la Thora orale, en disant «Vé'hayé Olame... Bétokhénou» (Et qui as implanté en nous une vie éternelle). Toute personne doit veiller à monter à la Thora au moins une fois par mois.

2) Celui qui est monté à la Thora ne doit pas descendre de l'estrade avant que le prochain appelé ne l'ait rejoint, en signe d'honneur envers la Thora, pour ne pas laisser le Séfer seul avec seulement l'officiant à ses côtés. On a même l'habitude d'attendre qu'il termine sa bénédiction, voire toute la lecture. Il est souhaitable d'agir ainsi et d'attendre la fin de la lecture, afin que les fidèles ne perdent pas un mot de la lecture, ce qui arrivera s'ils doivent souhaiter «Hazzak OuBaroukh» à celui qui vient de terminer sa montée.

(D'après le Kitsour Choul'han Aroukh du Rav Ich Maslia'h)

«Que signifie 'mourir' dans l'étude de la Thora?»

לעילוי נשמות

à Ruby Rivka Bat Esther à Fortune Messaouda Bat Aïcha à Juliette Léa bat Sassia Shachouna à Meikha Bat Myriam à Chalom Ben Sim'ha Sadoun à Esther Bat Myriam Cohen à Félix Saïdou Journo ben Atoumessaouda à Yaacov Ben Lisa à Abraham Ben Malka Bénais à Ra'hamim Raymond Ben Esther Zuili

s'être rapprochés de Essav l'impie, leurs entreprises ont été sapées et ils ont perdu ce juste.» Cependant, ce même texte nous précise que la parole divine relative à l'inhumation de Aaron a été dite: «A la frontière du pays d'Edom» (voir Bamidbar 20, 23). Sur cette expression en apparence inutile, le Or Ha'Haïm nous révèle une allusion des temps messianique: «... Aaron se lèvera avec Moché lors de la Délivrance finale... Or, la Délivrance finale sera celle des mains d'Edom, qui

symbolise le royaume du S" M (le Satan). Aussi, est-il dit: "A la frontière (la limite) du pays d'Edom" signifiant au moment où D-ieu mettra fin (une frontière) au règne d'Edom et qu'il remettra son royaume entre les mains d'Israël... C'est pourquoi qu'il est dit également qu'"Aaron a rejoint son peuple", pour faire allusion à l'époque où "le peuple d'Aaron" (Israël) héritera des terres d'Edom.» Rapidement, de nos jours.

Collel

Le Récit du Chabbat

C'était à Medzebozh, la nuit du cinq Nissan 1829, que Reb Abraham Yéhochoua Heschel, le «Ohev Israël» d'Apta, quitta ce Monde-ci. Cette même nuit, dans la ville sainte de Tibériade, on entendit des coups frappés aux fenêtres du Kollel Vohlin. Le bedeau qui se trouvait seul à l'intérieur, était l'un des détenteurs des clés des portes du cimetière. Dehors, la voix disait: «Sors, sors, va suivre le cercueil du Rav d'Apta!» Il se risqua à l'extérieur, et frémit de terreur, car le cercueil était accompagné par une suite sinistre de myriades de formes humaines provenant de l'Autre Monde. Un membre de cette escorte lui fit comprendre qu'il s'agissait du convoi funèbre du Tsaddik d'Apta; celui-ci était mort à Medzebozh et les anges de l'Au-delà avaient portés son cercueil jusqu'ici afin qu'il soit enseveli en Terre Sainte. Le lendemain, le bedeau raconta son histoire. Les gens refusèrent de le croire; mais sur la suggestion du Rav vénérable, tous se rendirent au cimetière où ils découvrirent une tombe fraîchement recouverte. Des lettres d'Apta confirmèrent plus tard que le Tsaddik était effectivement mort ce jour-là. Avant sa mort, il avait adressé au Ciel une amère protestation sur la longueur de l'Exil. Pourquoi la Machia'h tardait-il tant? Et le cœur en peine, il avait pleuré en disant: «Avant de quitter ce Monde-ci, Reb Lévi Its'hak de Berditchev avait promis qu'il n'aurait point de repos et qu'il ne laisserait pas non plus de paix aux Tsaddikim dans le Monde de Vérité jusqu'à que leurs appels insistants aient amenés la Rédemption messianique. Mais lorsqu'il est arrivé, les saintes âmes du Gan Eden ont trouvé un tel bonheur spirituel dans sa compagnie, qu'elles sont montées avec lui dans les palais de la félicité divine et pour finir, il a oublié sa promesse. Mais moi, je n'oublierai pas!»

Réponses

Il est écrit: «**Voici la règle** וזאת התורה (Zot HaThora), lorsqu'il se trouve un mort [mot à mot: un homme qui meurt] dans la tente...» (Bamidbar 19, 14). Ce verset est interprété par nos Sages dans le sens de l'étude de la Thora [«**Voici la règle** – c'est-à-dire: «Voici la manière idéale d'étudier la Thora»: 1) Rabbi Chimone Ben Lakich enseigne dans la Guémara [Bérakhot 63b]: «D'où apprenons-nous que la Thora ne se maintient que chez celui qui se tue pour elle [qui consacre toute ses forces pour la Thora]? Du verset: «**Voici la règle: un homme qui meurt dans la tente** [la maison d'étude]». 2) L'abnégation qui convient aux érudits de la Thora est définie par le verset: «**Un homme qui meurt dans la tente**», tel que l'expliquent nos Sages: il faut tuer le plaisir que procurent les attrait du Monde matériel, car même les plaisirs terrestres les plus anodins empêchent de se consacrer à la 'tente' de la Thora» [Hayom Yom 1er Tamouz]. 3) «Si un homme veut acquérir un peu de Thora, il doit faire pendant son étude comme s'il était 'mort', et quoi qu'il advienne, ne jamais s'interrompre ni repousser ce moment sacré» [Si'hot Ha'hafets 'Haïm]. 4) La Guémara [Chabbath 83b] rapporte: «Rabbi Yonathan dit: Un homme ne doit jamais se limiter dans l'étude de la Thora... et ce même lorsqu'il est sur le point de mourir comme il est dit: «**Voici la règle** [de la Thora], lorsqu'un homme meurt dans la tente...», même au moment de la mort il faut se consacrer uniquement à la Thora». Pour illustrer ce dernier enseignement, rapportons deux histoires: On raconte qu'à la fin de sa vie, le 'Hatam Sofer souffrait d'une grave maladie et son état de santé ne laissait guère d'espoir. Toute la communauté priait nuit et jour et se rassemblait à la synagogue pour lire des psaumes pour la guérison du Rav. Celui-ci était étendu, son chapeau couvrant son visage, les membres de la 'Hévrá Kadicha pensant qu'il était à l'article de la mort commencèrent à prier également. Le 'Hatam Sofer dit alors à un de ses proches de leur demander d'arrêter de prier car ils le dérangent dans son étude. En effet, il tenait à réviser tout ce qu'il avait étudié durant sa vie avant de mourir. Rav Chlomo HaKohen, l'auteur du 'Héchéq Chlomo, était connu pour être un génie et un Talmid Hakham d'une érudition exceptionnelle Agé de dix-sept ans, il connaissait l'ensemble des traités talmudiques, avec leurs commentateurs et les enseignements des décisionnaires. Le 'Hafets 'Haïm, qui l'avait bien connu dans sa jeunesse, parlait souvent de sa prodigieuse persévérance dans l'étude, qu'il déploya sans interruption jusque dans les ultimes instants de sa vie. Son amour de la Thora, disait le 'Hafets 'Haïm, atteignait les formes les plus sublimes de l'abnégation. Agé de treize ans, Rav Chlomo fut frappé d'une maladie incurable, en raison de laquelle les médecins consultés lui interdirent formellement d'étudier. Son cœur était extrêmement faible, et le moindre effort risquait de lui être fatal. En ne les écoutant pas - lui dirent-ils alors - il allait tout simplement à la mort. «En me conformant à vos instructions, leur répondit Rabbi Chlomo, je mourrai inmanquablement, car je ne peux tout simplement pas vivre sans Thora! Mieux vaut donc que je quitte ce monde en l'étudiant!» C'est ce qu'il fit, et, par la grâce de Hachem, il guérit... Le 'Hafets 'Haïm était extrêmement ému quand il racontait cette histoire, et il répétait à plusieurs reprises les paroles de Rav Chlomo: «Mieux vaut mourir en s'adonnant à la Thora, que de quitter ce monde en s'abstenant de l'étudier!»



La perle du Chabbath

Au sujet de la purification par les cendres de la «Vache Rousse», il est dit: «Celui qui touche à un mort d'un être humain quelconque sera impur durant sept jours. Qu'il se purifie avec elles, le troisième jour et le septième jour, il sera pur, mais s'il ne s'est pas purifié, le troisième et le septième jour, il ne sera point pur» (Bamidbar 19, 11-12). **Que symbolisent «le troisième et le septième jour» de la purification? 1)** Il y a dans ce verset une allusion au fait que même à l'époque où il n'y a plus la cendre de la «Vache Rousse», l'homme peut se purifier quand il s'attache à la Thora avec persévérance, étudiant et enseignant pour pouvoir observer, faire et accomplir. En effet, il est écrit: «Car mille ans à Tes yeux sont comme un jour...» (Téhilim 90, 4). Aussi, les six jours de la Création font allusion aux six mille ans de l'existence du Monde. La Thora a été donnée durant le troisième millénaire (en l'an 2448), qui correspond au «troisième jour». Le «septième jour» fait allusion au «Monde à venir» (Olam Habba), le septième millénaire. Ainsi, celui qui se purifie le «troisième jour», c'est-à-dire qui se purifie par la Thora qui a été donnée au troisième millénaire, alors «le septième jour il sera purifié», la purification se terminera dans le «Monde à venir», comparé au Chabbath («jour entièrement Chabbath et repos»). Et si par malheur il ne se purifie pas le «troisième jour», alors le «septième jour» il ne sera pas purifié devant Hachem, car seul «celui qui s'est fatigué la veille du Chabbath, mangera le Chabbath» (Avoda Zara 3a) [Derekh 'Haïm Tokha'hot Moussar]. 2) [Selon l'enseignement: «La durée de notre vie est de soixante-dix ans, et, à la rigueur, de quatre-vingts ans» (Téhilim 90, 10)] Si un homme se «purifie» [dans la Thora] depuis son enfance [bien que durant la jeunesse, l'attraction pour les plaisirs de ce Monde soit persistante], lorsqu'il atteint, sans avoir fauté, la moitié des années de sa vie (entre trente et quarante ans) [c'est-à-dire le «troisième jour»], il est assuré de ne pas fauter jusqu'à la fin de ses jours (entre soixante-dix et quatre-vingt ans) [c'est-à-dire le «septième jour»] [Yoma 38b] (la «purification» de l'homme est donc bien liée aux «troisième et septième jours»). Si en revanche, un homme se trouvant dans la force de l'âge (le «troisième jour»), ne s'est toujours pas purifié de ses péchés (en faisant Téchouva) [il a succombé à la tentation des plaisirs de ce Monde], il peut tenter de le faire à la fin de sa vie (le «septième jour»); mais s'il laisse passer cette époque sans faire Téchouva, alors interviendra le verdict: le «septième jour» arrive, sans qu'il soit purifié, il mourra en tant qu'impie [l'Hatam Sofer]. 3) Le «troisième jour» symbolise l'Attribut de Yaccov Avinou (troisième Patriarche et invité du troisième jour de Souccot), l'Attribut de Miséricorde. Le «septième jour» symbolise l'Attribut de David (invité du septième jour de Souccot), l'attribut de la Royauté. Par ailleurs, le roi David est appelé «Mon serviteur (Avdi)», car il était annulé בטל (Batel) devant Hachem, comme «un esclave devant son Maître». Ainsi, la Thora vient-elle nous enseigner que l'homme, pour obtenir la véritable purification, doit, d'une part, réveiller la Miséricorde divine, par la Téchouva (le «troisième jour») et d'autre part, se soumettre entièrement à la Volonté divine, par la pratique des Mitsvot (le «septième jour»). C'est ainsi, qu'il est dit à propos de ces deux bergers que la mort (la source de l'impureté) ne les a pas touchés: «Yaacov Avinou Lo Met» (Yaacov notre Père n'est pas mort) et «David Mélekh Israël 'Haï Vé kayam» (David roi d'Israël est vivant et subsiste) [Likouté Thora].